Achat de voiture par le biais d'un mandataire

Par Visiteur

Bonjour
je viens d'acheter par le biais d'un madataire une voiture en allemagne,j'ai versé au garage allemand un virement de 8000 euros,le mandataire arrive à paris avec la voiture, ne peut nous la livrer de suite, cause panne !!elle ne demarre plus, il fait ce qu'il faut la repare à ces frais dans une concession sur paris, nous la livre à notre domicile dans le 49 vendredi dernier, super on est heureux les papiers sont fait cool tout va bien !!!! on lui fait son cheque de 3000 euros comme convenu,sauf que samedi matin elle ne veut plus demarrer,puis je faire opposition sur le cheque que je lui ai fait ?????QUELS SONT MES RECOURS vis à vis de cette voiture qui ne fonctionne pas ??? nous sommes depités !! sans vehicule !!! et une belle somme dehors !!! le mandataire s'est chargé d'appeler lundi matin la concession la plus proche de chez nous pour la faire remorquer et essayer de la faire reparer, la concession en question ne peut la regarder qu'en debut de semaine prochaine . Nous avons besoin de savoir ce qu'il faut faire ou pas en vous remerciant

---
Par Visiteur

Chère madame,

je viens d'acheter par le biais d'un madataire une voiture en allemagne,j'ai versé au garage allemand un virement de 8000 euros,le mandataire arrive à paris avec la voiture, ne peut nous la livrer de suite, cause panne !!elle ne demarre plus, il fait ce qu'il faut la repare à ces frais dans une concession sur paris, nous la livre à notre domicile dans le 49 vendredi dernier, super on est heureux les papiers sont fait cool tout va bien !

Le mandataire est justement le mandataire de quoi? C'est vous qui l'avez mandaté pour vous trouver un véhicule, ou bien est-ce lui qui est mandaté par un garage pour vous vendre le véhicule en question?

on lui fait son cheque de 3000 euros comme convenu,sauf que samedi matin elle ne veut plus demarrer,puis je faire opposition sur le cheque que je lui ai fait ?

L'opposition sur le chèque est effectivement une pratique courante et qui peut porter ses fruits, mais c'est une technique qui n'a rien de légale.. Il n'est possible de faire opposition sur un chèque qu'en cas de fraude, or il n'y a eu aucune fraude ici..

le mandataire s'est chargé d'appeler lundi matin la concession la plus proche de chez nous pour la faire remorquer et essayer de la faire reparer, la concession en question ne peut la regarder qu'en debut de semaine prochaine . Nous avons besoin de savoir ce qu'il faut faire ou pas en vous remerciant

Visiblement, le mandataire est un homme responsable et prend les choses en mains, pourquoi ne pas d'abord attendre de voir ce qu'il va se passer avec le concessionnaire la semaine prochaine avant de réfléchir sur des recours éventuels?

Très cordialement.